



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Octobre 2012

Sommaire

Lettre du Maire	1
Info comité des fêtes	2
FCCB	3
Anciens combattants Pépinière	4
Chantier: Tour ROLAND Ecole communale	5
Améliorations sanitaires de l'habitat	6
Réunion de conseil 28/07/2012	7
Réunion de conseil 28/09/2012	8
Etat-Civil Info Paroisse Permanences Mairies	9
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	10

Lettre du maire

Après 14 mois dans notre commune l'entreprise EUROVIA nous a quittés : Patrick et ses gars sont partis sur un autre chantier !

Même si tout n'a pas été parfait, le travail réalisé est à la hauteur de nos espérances. Les premiers branchements, la station d'épuration commencent à fonctionner, cependant je ne saurais trop insister pour qu'un maximum de personnes fassent rapidement les travaux et n'attendent pas les 2 ans pour les faire.

En tout état de cause, si depuis de nombreuses années le déversement d'eau usée sur la voie publique ou dans la nature, sans traitement était une pratique courante, du fait de la mise en place d'un assainissement autonome difficile voire impossible; désormais chaque habitation étant dotée d'une boîte de branchement, un tel comportement devient difficilement acceptable et j'ose espérer que dans l'intérêt de tous et de la nature en particulier, les travaux seront rapidement réalisés.

Dans le Conchylien du mois de juillet je vous ai annoncé l'extension des consignes de tri pour les emballages à mettre dans votre caisse jaune. Ces volumes supplémentaires étant difficilement compatibles avec le contenant habituel, la communauté de communes va vous doter prochainement de bacs de 240 litres qui devront être opérationnels au 1 janvier 2013. En effet à cette date un nouveau marché se mettra en place et vous pourrez alors mettre dans ce bac tous vos emballages, mais aussi les journaux et magazines habituellement ramassés dans la caisse bleue.

Simplification du geste, du tri une poubelle ou un sac ordures ménagères collecté chaque semaine, un bac pour les emballages et journaux et magazines collecté tous les quinze jours.

Yves LEMAIRE

**Le conseil municipal
vous invite à la commémoration du 11 novembre
au monument aux morts à 11h30**

*Un vin d'honneur clôturera la cérémonie
dans la salle des fêtes.*

INFOS COMITE

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont renforcé notre Association lors de la brocante du 29 juillet dernier ; 30 personnes tout au long de cette très longue journée ont assuré la tenue des divers postes.

Ce bénévolat a contribué à la pleine réussite de cette importante manifestation (240 exposants dont 60 Conchyliens sur 2000 mètres d'étals) la météo clémente était présente également. Une nouvelle fois un grand merci à tous.



Nous reprenons nos activités festives: **le Samedi 27 octobre** par la traditionnelle **soirée « Moules-frites »**

fin des inscriptions obligatoires le 22 octobre ; cette soirée conviviale sera animée par D.J.SONORISATION ; **(places limitées)** feuilles d'inscription habituelles dans vos boîtes.

Le jeudi 15 Novembre, nous fêtons le **Beaujolais Nouveau** (comme d'habitude il sera bon) accompagné par une assiette de cochonnailles et fromage. Agréable soirée en perspective. Sur réservation uniquement.



Le 31 décembre nous terminerons l'année par le **réveillon de la St-Sylvestre** , (en cours d'élaboration)

Une nouvelle fois, nous vous remercions de votre soutien et participation à la vie associative du village.

Contact : 03.44.85.03.84.

Pour le Comité, le Président
Jean GRELIN

FOOTBALL CLUB CONCHY BOULOGNE

Bonjour à nos supporters

Un bilan pour le début de saison 2012/2013

5 matchs joués dont 2 coupes

Coupe de l'Oise : LIEUVILLERS (2^e div) perdu 2/0

coupe CHIVOT : ELINCOURT (2^e div) perdu 1/0 .

Championnat: 3matchs , 1 victoire 3/1 RIBECOURT

Bilan mitigé mais satisfaisant dans la mesure où l'équipe a été refondue avec de nouvelles recrues de CONCHY et BOULOGNE.

BAUWENS STEF. LEDOUX CHRISTOPHE. SALGADO DANIEL .RICHET AURELIEN.

Nous enregistrons un départ .

L'objectif est le maintien en 3^eme division . Aussi envisageons nous de construire quelque chose de solide avec nos jeunes. Appel est fait aux foteux de nos villages car nous ne serons que 18 joueurs pour une saison qui sera longue. .

Au point de vue trésorerie le moral est au beau avec la gestion de Bernard; les cotisations rentrent mais restons prudents. .

La soirée du 20 octobre 2012 à BOULOGNE LA GRASSE (paëlla) devrait satisfaire beaucoup de monde et nous comptons sur vous pour faire honneur à cette soirée dansante avec DJ FRED un de nos joueurs.

Nous avons investi cette saison, dans de nouveaux filets, des ballons, chaussettes et sacs de sport de nos propres deniers pour un montant de 700 Euros.

Tout est fait pour que nos joueurs se sentent bien et progressent.

Amis du football nous vous espérons nombreux.

Vous serez avisés via votre boîte aux lettres

Au tableau d'honneur

Merci à EDMOND DOMALAIN artisan peintre à CONCHY LES POTS pour son généreux geste sous la forme de peinture pour les vestiaires et à MME GUILLAUME pour leur aide .(CARREFOUR CONTACT DE RESSONS)

à COCO pour le lavage « gracieux »des maillots .

Merci à la municipalité pour son écoute , son aide pour les vestiaires qui avancent, isolation terminée, l'électricité a été programmée et des devis pour les douches et le plancher ont été fournis.....à suivre.....

Merci aussi à nos supporters qui vont braver le froid pour nous encourager et il le faut pour faire briller avec nos moyens les coqs de nos village.

Merci à la municipalité de BOULOGNE pour sa subvention et la salle des fêtes.

Les joueurs et dirigeants vous souhaitent nombreux aux matchs pour cette nouvelle année.



LE PRESIDENT

OLIVIER TANTON

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

L'Association des Anciens Combattants de CONCHY LES POTS a tenu son assemblée annuelle le 13 avril 2012 en Mairie de Conchy les Pots.

A cette issue le bureau a été reconduit, à savoir :

- Monsieur BAILLON Jean-Paul : Porte Drapeau
- Monsieur MAROUZE Gérard : Trésorier
- Monsieur CLEVY Jacques : Président

Nous remercions tous les participants venus se joindre à nous en cette journée de mémoire du 8 Mai .

- Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour le vin d'honneur
- L'Amicale des Pompiers et leur porte drapeau

Si certains voulaient rejoindre notre Association ils seront les bienvenus.

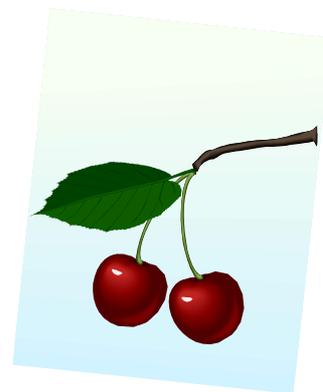
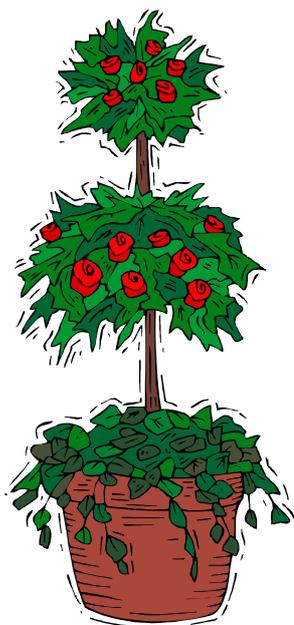
Le Président
Jacques CLEVY

« Avec toutes les excuses du comité de lecture pour la non parution au mois de juillet »

PORTES OUVERTES à la Pépinière de Conchy

Cette année l'opération portes ouvertes aura lieu

les 27, 28 et 29 Octobre



Comme à l'accoutumée des dégustations de cidre, jus de pommes fraîchement pressées, et châtaignes grillées vous accompagneront au fil de la journée.

Divers produits régionaux seront également à votre disposition.

C' est le moment de préparer vos plantations

Chantier Jeunes à la Tour Roland de Lassigny

Je m'appelle Audrey, j'ai quinze ans.

Je voudrais remercier la commune de Conchy les Pots, toute l'équipe du chantier jeunes et « tatie » de m'avoir permis de participer aux activités de Lassigny à la Tour Roland pendant trois semaines en juillet ; objectif : construire l'abri des ânesses.

Mes parents m'ont inscrite contre ma volonté sinon je n'aurais rien fait de mes vacances.

Quand je suis arrivée le premier jour, je ne voulais même pas descendre de la voiture, mais après avoir vu les animateurs et les quatorze autres ados, cela a été beaucoup mieux.

La deuxième semaine j'y suis allée en sachant que tout allait bien se passer et la troisième semaine je ne voulais plus repartir!!!

Il y a eu beaucoup à faire, du torchis pour les murs, du cléage qui est le fait de placer des branches de noisetier entre des poteaux pour ensuite y mettre du torchis, faire des allers-retours avec des brouettes chargées de terre ou de pierres, la préparation des repas le matin, le midi et le soir par petits groupes et à tour de rôle, des initiations forge, taille de pierre et poterie et beaucoup d'autres choses.

En contrepartie les mercredis, nous sommes allés faire de l'accro-branche, du rafting et une course d'orientation en forêt de Compiègne longue d'environ vingt kms.

Il y a eu aussi une soirée avec les gens du chantier qui s'est très bien passée.

Pour résumer, ces trois semaines ont été très enrichissantes et ont permis aux jeunes d'apprendre de nouvelles choses.

Tout compte fait, je remercie également mes parents et j'y retournerai avec plaisir.



Ecoles communales

Les travaux de remplacement du parquet vétuste des écoles, commencés en 2008, se sont achevés cet été. Dorénavant les deux classes sont carrelées, les rendant plus propres et plus fonctionnelles.

L'électricité a aussi été remise aux normes dans la salle des ordinateurs ainsi les enfants peuvent s'initier au web, science incontournable aujourd'hui.

Si des personnes sont intéressées par le parquet démonté, celui-ci est disponible à la vente et stocké dans un local de l'école.

Même si le temps paraît très long entre le début et la fin de cette tranche de rénovation, il passe très vite et beaucoup de chantiers restent à entreprendre.

Patrick KUSZPA

AMELIORATION SANITAIRE DE L'HABITAT.

(Concerne également l'assainissement collectif)

Un accompagnement pour monter votre dossier (demande de subvention) pour l'amélioration sanitaire de votre habitat.

Contact : Maison du Conseil Général

185 rue Georges Latapie – 60490 Ressons sur Matz

Tél : 03.44.10.82.43

Fermé le Lundi

Le mardi et mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le jeudi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 20h00

Le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le Samedi de 9h à 13h.

Plafond de ressources imposables 2010 (applicable au 1er janvier 2012)

	Catégorie de ménages	Plafond de ressources
1	* Personne seule	21 358 €
2	* Couple sans aucune personne à charge	28 523 €
3	* 3 personnes ou couple avec 1 enfant à charge * Ou jeune ménage(-5ans de mariage, - 55 ans à eux deux) sans personne à charge	34 301 €
4	* 4 personnes * Ou une personne seule avec 2 personnes à charge	41 409 €
5	* 5 personnes * Ou une personne seule avec 3 personnes à charge	48 712 €
6	* 6 personnes * Ou une personne seule avec 4 personnes à charge	54 898 €
Par personne supplémentaire	* Au delà de 4 personnes à charge	+ 6 123 €

Extrait des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Conchy les Pots

Séance du 28 Juillet 2012

Date de convocation : 19/07/2012

Date d'affichage : 19/07/2012

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 12

Absents : 3

L'an deux Mille douze le vingt huit juillet à onze heures le conseil municipal dûment convoqué le 19 Juillet 2012 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire. Etaient présents: Messieurs LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, QUILLET Philippe, SNOECK Eric, DEWIDHEM Yvon ,CARLIER Francis, HUCHER Vincent ,et Mesdames CHAUMETTE Catherine ,Ghislaine DO-MALAIN , PINSSON Marie-Christine.

Absents : George Jacky (a remis un pouvoir à Lemaire Yves), Cleuet Guy et Baillon Michel

Secrétaire de séance : Madame Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Taxe de raccordement à l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal décide de maintenir le montant de cette taxe de 500 euros par logement et / ou par boîte. A savoir :

* 1 logement avec 1 boîte = 500€

* 1 logement avec 2 ou x boîtes = 500€ x nombre de boites

* Plusieurs logements avec 1 boîte = 500€ x nombre de logements

Participation pour l'assainissement Collectif

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose que la participation pour raccordement à l'égout instituée par l'article L.1331-7 du code de la santé publique pour financer le service d'assainissement collectif et perçue auprès des propriétaires d'immeubles achevés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables, ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1er juillet 2012.

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 (n° 2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement.

Monsieur le Maire propose d'instaurer cette nouvelle participation en application de l'article L.1331-7 du code de la santé publique (en vigueur au 1er juillet 2012)

Conformément à l'article L.1331-7 du code de la santé publique qui lui en donne la possibilité ; le Conseil Municipal décide d'instaurer, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif d'un montant de **2500 euros** par logement à compter du 1er juillet 2012.

Renforcement de la canalisation d'eau potable entre le puits et le château d'eau

Compte tenu du nombre important de fuites suite à des casses sur la canalisation de refoulement entre le puits et le château d'eau, il est impératif de prévoir son remplacement.

Le Conseil Municipal approuve le projet et charge Monsieur le Maire de demander son inscription au Contrat d'action prioritaire de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

La séance est levée à 12h.

Extrait des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Conchy les Pots

Séance du 28 Septembre 2012

Date de convocation : 18/09/ 2012

Date d'affichage : 18/09/ /2012

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 12

Absents : 3

L'an deux Mille douze le vingt huit Septembre à vingt heures trente minutes le conseil municipal dûment convoqué le Septembre 2012 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: Messieurs LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe QUILLET Philippe, SNOECK Eric, DEWIDHEM Yvon , BAILLON Michel , CLEUET Guy HUCHER Vincent , GEORGE Jacky et Mesdames CHAUMETTE Catherine , PINSSON Marie-Christine.

Absents: Messieurs Grelin Jean (a remis un pouvoir à Lemaire Yves), Carlier Francis (a remis un pouvoir à Kuszpa Patrick) , Madame Ghislaine Domalain

Secrétaire de séance : Madame Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Recours en annulation du permis de construire de la rue de la Marlière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des riverains ont déposés un recours en annulation du permis de construire délivré en date 3 juillet 2012 pour la construction de 12 logements individuels locatifs de la rue de la Marlière et du sagnier.

Copie du recours a été transmis à la DDT de Compiègne au service contentieux.

Règlement du service d'assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le règlement d'assainissement définissant les obligations respectives des usagers et du Service de l'assainissement collectif de la commune de Conchy les Pots afin que chacun se mobilise pour une gestion durable de l'eau et du milieu naturel.

Ce document doit permettre d'améliorer les relations entre les Abonnés et le Service de l'assainissement afin de garantir notre engagement mutuel pour poursuivre l'amélioration du Service Public et la protection de nos ressources.

Le CM après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le règlement du service public d'assainissement et de le transmettre à tous les Abonnés actuels du Service.

Après réflexion, le Conseil Municipal délègue la perception de la redevance d'assainissement à la NANTAISE DES EAUX. Le prix de la redevance d'assainissement sera fixé à la prochaine réunion. Après échanges de vues le règlement est adopté à l'unanimité.

Déchets Verts

Le non-respect par certains usagers des règles de dépôt des déchets verts aux lieux-dits (crainière et près de la salle des fêtes), contraigne le Conseil Municipal à supprimer ces facilités proposées aux habitants de Conchy les Pots , et à interdire tout dépôt de quelque nature que ce soit sur l'ensemble du territoire de la commune. Le Conseil Municipal rappelle à tous que des amendes sont prévues par la loi pour les contrevenants.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'octroyer une subvention d'un montant de 15 euros aux particuliers qui souhaitent faire l'achat d'un composteur à déchets verts (en complément de celle octroyée par la communauté de communes), renseignement auprès de la Mairie. Nous vous rappelons que deux déchetteries sont à disposition l'une à Ressons Sur Matz et l'autre à Lassigny et que ce service est gratuit pour les habitants du Pays des Sources.

La séance est levée à 23h

Association Paroissiale
4^{ème} trimestre 2012 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
 3^{ème} TRIMESTRE 2012

NAISSANCES

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
06-07 Octobre	Braisnes	Ressons sur Matz
13-14 Octobre	Ricquebourg	Ressons sur Matz
20-21 Octobre	Belloy	Ressons sur Matz
27-28 Octobre	Mortemer	Ressons sur Matz
03-04 Nov	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
10-11 Nov	La Neuville/Ressons	Ressons sur Matz
17-18 Nov	Villers/Coudun	Ressons sur Matz
24-25 Nov	Hainvillers	Ressons sur Matz
01-02 Dec	Cuvilly	Ressons sur Matz
08-09 Dec	Orvillers	Ressons sur Matz
15-16 Dec	Giraumont	Ressons sur Matz
22-23 Dec	Coudun	Ressons sur Matz
29-30 Dec	Marquéglise	Ressons sur Matz

Ynès Elisabeth Catherine MAZALTO,
 née le 12/09/2012 à Compiègne
 3 rue de FLANDRES.

Lyllou Liliane Anne-Marie MENDRYGOL ,
 née le 17/09/2012 à COMPIEGNE
 175, rue de la HARACHE.

Marius Maxime LAGNEAUX
 né le 23 septembre 2012 à Chauny (Aisne).
 16 rue de Noyon

DECES

Germaine Marie Victoria BERTHAULT, épouse BIZET,
 décédée le 10/08/2012 à Compiègne
 1, rue de FLANDRES.

MARIAGES

Le 21 juillet 2012.
 Mme BALLERAUD Marie et M POINTIN Yann
 résidants au 20 rue de Boulogne.

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE
 RESSONS SUR MATZ**

• Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) servi-
 ce retraite

Madame Josiane Leleu : .prendre rendez-vous au
 06 74 69 41 95
 1er et 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

• Conciliateur : Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous au
 06 70 98 88 87
 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Lundi de 9h à 11h30

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2012, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 1996.

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais/Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon

PERMANENCES MAIRIE DE CONCHY

MARDI et JEUDI de 14h à 18h

SAMEDI de 10h à 12h

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :
tous les mercredis.
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures
Samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 260 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

